



Besançon, le 30 mai 2014

Lettre ouverte à

Madame la Présidente du Conseil régional
de Franche-Comté,
Mmes et MM les élus

Objet : Consultation des représentants du personnel
Sur le projet « Lycées de demain »

Madame la Présidente,

Mmes et MM les élus,

Par la présente nous souhaitons faire un point de situation de la concertation engagée avec les représentants du personnel quant au projet « Lycées de demain ».

Nous vous avons posé un certain nombre de questions par lettre ouverte lors du premier comité de pilotage du **20 février** :

- La dimension d'aménagement du territoire que revêt la décision de fermeture paraît avoir été prise en compte dans vos débats, nous espérons que cela sera bien un élément déterminant de vos décisions finales, et que, par exemple, la rentabilité de la ligne TER Besançon-Baume-les Dames n'interférera pas dans le débat.
- Mme Sylvie Laroche, Vice-présidente, s'était clairement engagée au nom de la Région à ce qu'aucun agent ne soit reversé au Centre de gestion lors de cette réunion du 20 février. Percevant la réticence des services sur ce point tout autant que l'inquiétude grandissante des agents, nous avons demandé à Mme la Présidente de confirmer par écrit cet engagement politique. La réponse fut aussi ambiguë que les propos tenus dans les réunions de concertation par bassin du mois de mai. Mme la Présidente affirmait qu'elle « n'envisageait pas » une telle mesure ... mais chacun sait que l'on peut ne pas envisager aujourd'hui et faire demain.
- Il a fallu attendre le CTP du 16 mai pour que M.Fousseret, Vice-Président prenne cet engagement au nom de la Région, malgré les arguties de l'administration qui refusait de répondre à notre question, prétextant que certains agents proches de la retraite pouvaient avoir intérêt à être reversés au Centre de gestion. (nous ne demandions pas un débat sur les exceptions, mais la fixation d'une règle !) Enfin la position a été fermement affirmée et sera au PV du CTP « Aucun agent ne sera versé au Centre de gestion contre son gré ». Trois mois pour être en mesure de rassurer nos collègues sur leur avenir au sein de la collectivité régionale, c'est beaucoup !

L'Est Républicain (notre principale source d'information pour nombre de sujets) a enfin pu relayer cet engagement, voilà qui valait bien de ne pas boycotter le CTP du 16 mai.

Comme vous le savez, le 2° comité de pilotage du 22 mai n'a pu se tenir du fait de l'action riche en décibels de nos collègues FO, rejoints par la CGT et la FSU. Nous n'approuvons pas cette méthode, nous souhaitons poursuivre la concertation, mais force est de constater que la Région nous donne peu de grain à moudre et pousse les agents aux extrêmes.

Le CTP du 16 mai avait été programmé sur une journée complète (effort de la Région que nous avons salué), afin de nous permettre d'étudier des dossiers lourds, dont le plan lycées.

Notre étonnement fut grand de recevoir un dossier préparatoire d'à peine une page et demi, ne contenant aucune information, d'ailleurs la conclusion était claire, aucun avis n'était demandé au CTP sur un projet qui a forcément un impact sur les personnels et relève de la compétence du CTP (avis obligatoire avant délibération du 27 juin... ?)

Aujourd'hui, Mme la Présidente, Mmes et MM les élus, nous avons un certain nombre de questions à poser :

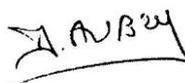
- **Quand envisagez-vous de soumettre le plan lycées au CTP dont l'avis est (juridiquement) un « avis obligatoire » ?**
- **Pour nous prononcer, nous vous demandons de mettre à notre disposition les prévisions organisationnelles et budgétaires qui ne sauraient être absentes de votre projet :**
 - Quelle évolution de l'offre de formation professionnelle justifie et accompagne des fermetures d'établissements,
 - Quel est le niveau (lycée par lycée et par nature de dépense) et comment se répartissent les 1,6Milliards de dépenses prévisionnelles de mise aux normes nécessaires ?
 - Quel montant d'économie est attendu de la fermeture de chaque établissement ? En termes d'investissement comme de fonctionnement (chauffage, électricité..., mais aussi suppression de postes à terme ?)
 - A quelle échéance les fermetures du plan lycées sont-elles censées produire des économies ?
 - Dans la mesure où vous vous engagez à ne pas reverser les agents au Centre de gestion, il n'est pas irréaliste de penser que vous allez jouer sur les non-remplacements de départs en retraite : quelles projections avez-vous faites sur le rythme possible de ces départs sur les 5 ans à venir ? donc sur l'évolution des effectifs,
 - Où en est votre réflexion engagée par l'étude KPMG sur l'hébergement-restauration ? Quand allez-vous nous exposer les préconisations qui en découlent ?
 - Pouvez-vous nous confirmer ce que M.Bontemps a publiquement répondu à l'interpellation de FO, à savoir qu'il n'y aura pas de fermeture en 2014 ?
 - Quelles fusions sont retenues ? à quelle échéance ? quelles incidences de ces choix sur le budget de la Région ? sur les effectifs ?

Enfin nous vous rappelons que les partenaires constructifs que nous sommes ne peuvent travailler sans une information fiable et étayée qui fait actuellement cruellement défaut.

Vous avez aujourd'hui dépassé la date limite de convocation d'un CTP (délai nécessaire d'un mois). Envisagez-vous de vous dispenser de l'avis obligatoire du CTP ainsi que de la transmission d'information (questions ci-dessus) et du débat préalable ? Etes-vous prêts à en assumer les conséquences juridiques ?

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Mmes et MM les élus, l'assurance de notre parfaite considération.

La Secrétaire de la section CFDT
du Conseil Régional



Dominique Aubry-Frelin
(06 82 13 75 11)

P.S Nous tenons également à vous rappeler que va expirer le délai fixé par la CADA pour répondre à des demandes d'information telles que celles formulées dans notre lettre ouverte du 2 mai (à savoir : sommes totales engagées en 2012 et 2013 –versées en 2013 et 2014- au titre des PFR des administrateurs en charge de direction etc.). Voir notre lettre ouverte en date du 2 mai sur notre blog : <http://tosregio.over-blog.com>